



L'ÉCHO DES MURAILLES

JOURNAL DE
L'ASSOCIATION DU
CHÂTEAU D'ALLÈGRE
N° 17-2018

L'édito du Président

Ils y croyaient, ils l'ont fait !

Le succès de la campagne de financement participatif lancée au printemps dernier est une belle réussite, elle a permis de collecter plus de 6000 € auprès d'amis et de soutiens sur le projet de réaliser une table d'orientation face à nos magnifiques Cévennes. Cela a été possible grâce à l'engagement des membres de l'association qui ont relayé la campagne sur internet, les réseaux sociaux, ce qui a convaincu 58 donateurs, petits et grands, de participer.

Avec l'aide de la municipalité et de la dernière réserve parlementaire de Fabrice Verdier ce projet va voir le jour en 2018 et permettra de valoriser encore mieux le travail des bénévoles qui mettent en valeur notre cher Castrum d'Allègre.

Vous pourrez dans votre journal apprécier le bilan des réalisations et manifestations de l'année 2017, nombreuses et variées. Une belle initiative : la création d'un jardin sur les faïsses aménagées il y a 3 ans par un chantier Rempart entre le village et le château, sous l'impulsion de Lionel et Dominique, avec le conseil éclairé et amical de Francis Lagarde. A noter également les chantiers réalisés par l'association Familles Rurales, qui chaque année permettent de consolider certaines parties des bâtiments et ainsi de les préserver.

Côté animations de beaux moments avec Ruy Blas, Umoresca, No Vibrato et Isabel Otero accompagnée par Hervé.

Remercions chaleureusement les bénévoles, les partenaires qui nous aident financièrement parlant ou en nous prêtant du matériel, les communes d'Allègre-Les Fumades et Saint Ambroix, la communauté de communes Cèze Cévennes, l'Office de tourisme, la région Occitanie, l'état via Jeunesse et Sports et les entreprises du secteur, partenaires fidèles.

Bonne lecture !

Faites passer ce journal à vos amis, votre famille, venez nous rejoindre en 2018 !

Bernard MATHEU



CHRONIQUES DU CHÂTEAU

2017 une année exceptionnelle au niveau événements.

Chantiers du samedi :

Alors que l'année 2017 a été marquée par une sécheresse assez exceptionnelle, huit journées chantier sur onze ont été perturbées par la pluie. Le sort s'est acharné sur nous. En effet, le chantier du mois de février a été carrément annulé. Celui du mois de mars a été repoussé au dimanche, ce qui n'a pas empêché une trentaine d'entre nous d'être présents. Quant au mois de septembre, de nombreux bénévoles ne pouvant pas être présents à cause d'une exposition, le chantier a été reporté le samedi suivant afin que l'on puisse avoir la malchance de subir la pluie alors qu'aucune goutte n'était tombée en quatre mois. Ces conditions climatiques défavorables n'ont pas découragé les bénévoles qui ont une nouvelle fois beaucoup œuvré.



Les travaux de débroussaillage et de déboisement nous ont occupés de janvier à avril. En janvier, pratiquement toute l'équipe s'est portée sur la face sud qui n'avait pas fait l'objet de travaux depuis deux ans. Les arbustes et les rejets des chênes verts ayant envahi la pente. Nous avons fait attention à ne pas faire une coupe à blanc. En effet, les rares oliviers et les térébinthes ont été épargnés. De son côté, Olivier a une nouvelle fois joué de la tronçonneuse. Cette fois-ci, il a coupé quelques arbres situés à l'intérieur de l'enceinte, ce qui nous permet de mieux appréhender les

murailles. Il s'est aussi attaqué à un arbre, situé sous la maison Laurent Vincent, qui cachait la vue sur le Vivarais. Quant à Bernard, il a éliminé près du four les nombreux arbustes qui cachait la vue sur le mont Bouquet et les oppida. Ces travaux de bûcheronnage



ont pour objectif de mettre en valeur ce superbe panorama qui a motivé le projet de table d'orientation que j'évoquerai plus loin. Claude et son équipe ont aussi profité des rayons du soleil côté méridional, pour égaliser et rendre propre l'espace situé sous la Tour Sud, qui avait l'objet de travaux l'an passé.

En mars, les bénévoles se sont répartis sur deux chantiers. Le premier a consisté à regrouper la quantité considérable de branchages abandonnés sur plusieurs sites et à les brûler dans un

lieu sécurisé. Ils ont formé une chaîne humaine enfin de réaliser ce travail de longue haleine. C'est un travail difficile car, il faut aller les



chercher dans des zones souvent accidentées et très éloignées du lieu d'incinération. Une fois les branchages dégagés, c'est au centre du Castrum que nous sommes intervenus pour commencer à démanteler les tas de pierres situés dans la cour. Le but était de dégager ces clapas, réalisés lors des fouilles des années 2000, qui encombraient la cour du Castrum. Les pierres réutilisables ont tout d'abord été triées et mises de côté. Ensuite, les iris qui s'étaient installés sur les clapas ont été repiqués à plusieurs endroits.



Le chantier de début Avril a commencé le 30 Mars, durant deux jours en effet, l'entreprise Ruez a mis gracieusement à notre disposition une pelle et un chargeur avec leurs opérateurs dans le but de dégager mécaniquement ces tonnes de pierres et de terre qui étaient stockés dans la cour. C'est ainsi que le chêne qui trône au centre de la cour a pu être libéré de sa prison de pierre sur une hauteur de plus d'un mètre. Les deux engins, menés de mains de maîtres, ont en quelques heures débarrasser ces deux clapas. Le chargeur, dont le godet était rempli par la pelle, s'est chargé d'emmener les pierres sur l'un des clapas qui bordent un pré éloigné. Une partie de ces tonnes de pierres a été utilisée pour renforcer un virage du chemin refait l'année dernière et stabiliser ainsi le revêtement.





D'ALLÈGRE 2017



Afin de rendre le lieu plus agréable au regard, de la terre, récupérée près du puits, a été étalée à l'emplacement des clapas pour favoriser la repousse de l'herbe. Cela a été l'occasion de faire une petite découverte insolite : deux médailles religieuses dont l'une fait référence à la dernière épidémie de choléra. Cette opération a permis de donner un autre aspect au castrum en mettant en valeur les vestiges des murs originels. En outre, cela a créé un nouvel espace, utile pour les différentes manifestations que nous organisons. C'est ici par exemple que le concert de Vincent Beer-Demander et Grégory Daltin a été donné. Le lieu est en effet à l'abri du vent. Nous pouvons une nouvelle fois remercier l'entreprise

Ruez pour son engagement à nos côtés depuis des années.

Le premier samedi d'avril n'a pas échappé à la règle. Là encore la pluie a joué les trouble fêtes et ce n'était malheureusement pas un poisson. Quelques arbres, trop près des murs, ont été abattus. Il s'agit aussi de conserver les plus beaux et leur permettre de se développer. La végétation qui envahissait le sommet de la tour de l'ensemble palatial a été éradiquée. Quelques belles pierres, enfouies sous les clapas, ont été mises de côté, dans l'éventualité d'un futur chantier. Nous avons également mis au jour de manière superficielle un mur près de la tour de l'ensemble palatial. Les buis près du porche d'entrée ont été taillés.

Le travail du premier samedi s'est terminé assez tôt mais les chantiers ne s'arrêtent pas pour autant. Nous avons contacté Gilles Bouchet, élagueur professionnel, pour réduire la hauteur d'un groupe d'arbres qui présentaient un danger vue leur hauteur et leur pousse anarchique, de plus ils bouchaient la vue sur les monts d'Ardèche depuis le point choisi pour la future table d'orientation. La différence de panorama est particulièrement notable. Intéressé par notre action, cet artisan a décidé d'effectuer le travail gracieusement, qu'il en soit ici chaleureusement remercié.



En mai, le temps s'est révélé exécrable. Toutefois un petit comité s'est quand même déplacé au Castrum pour discuter des détails pour la préparation de la fête et des manifestations de juillet. Après cette réunion nous occuperons notre temps avec les jeux de société en attendant que le temps se lève. Les quelques courageux qui sont restés dans l'après-midi en ont profité pour tailler les arbres et arbustes qui bordent le chemin d'accès privé. Une petite journée en somme.

En juin, le temps même s'il n'était pas excellent, nous a enfin permis de travailler et de réunir un nombre conséquent de bénévoles. La fête approchant, les débroussailliers et les sécateurs sont entrés en action sur l'ensemble du domaine. C'est une véritable brigade qui



s'est mise en route dans tous les coins du castrum. Ce travail d'entretien n'ayant pas pu être effectué lors des journées chantiers précédentes. Parallèlement à cela, notre ami Adrien Caillard est venu avec sa mini pelle, afin de dégager l'énorme tas de pierres déposé dans les bâtisses du

rempart Nord par les archéologues, il y a une dizaine d'années. Tas de pierres qui pèse sur la muraille et la met en péril. L'extraction de la souche d'un arbre récemment coupé indique qu'il y a au moins un mètre cinquante de gravats à dégager afin de retrouver le sol des années 90. C'est à ce niveau que s'arrêtera le dégagement. De son côté Claude s'est mis en tête de réparer un mur près du four. Après le repas, Cyrille s'est lancé dans l'équarrissage de tronc des chênes coupés précédemment.



En juillet, nous avons eu la mauvaise surprise de constater que quelques imbéciles ont préféré allumer un feu dans le chœur de la chapelle plutôt que dans la cheminée de la maison Loubier, pourtant accessible toute l'année. Cette action non seulement souille les pierres, ce qui sera difficile à faire disparaître sans enlever aussi la patine naturelle, mais les fait éclater ce qui compromet leur solidité. Malgré le travail acharné de Pierre et de Camille, il reste des traces de cet acte de vandalisme gratuit. L'essentiel des troupes s'est chargé du fauchage et de la préparation des parkings pour les fêtes. Parkings situés à proximité du Mas d'Allègre et généreusement mis à notre disposition par Lionel et Karine Cornud. Le reste de l'équipe s'est chargé de sécuriser de manière pérenne la brèche de la tour sud. Des barrières de sécurité ont ainsi été installées, Cyrille Pitou ayant généreusement fourni les rondins de bois. Le travail de débroussaillage s'est poursuivi tout au long de l'après-midi.

En septembre, malgré la pluie, l'équipe faisant contre mauvaise fortune bon cœur, s'est installée dans la maison Loubier pour examiner les offres concernant la table d'orientation. Projet possible grâce à une opération de financement participatif lancée sur Internet au mois de mai sur le site Internet Dartagnans. Bernard Mathieu et Jacques Rey ont beaucoup œuvré pour monter le dossier de présentation du projet permettant d'inciter les gens à faire un don défiscalisable. 60 personnes ont participé à ce financement pour une somme de 6 500 euros. Il est encore possible de participer au financement de la table.

Le plan dressé par Anne Creusot-Salle, il y a quelques années, a été retenu. Un gabarit à l'échelle 1 a été présenté pour que chacun puisse en prendre connaissance et donne son avis. Les discussions vont bon train à la lecture des divers devis qui sont toutefois très proches les uns des autres. Armés de parapluies tout le monde s'est porté ensuite vers la plateforme construite par nos jeunes du chantier REMPART du mois de juillet. On en profite pour faire le tour de la zone s'étendant du haut du village au four, pour élaborer les futurs projets pour les mois et les années à



venir. L'aménagement de la plateforme s'avère nécessaire enfin qu'elle reçoive en toute sécurité la table d'orientation. Il faut également prévoir un accès entre cette dernière et la calade. On évoque aussi la possibilité de créer un jardin médiéval en contrebas de la calade. On profite de l'arrêt de la pluie dans l'après-midi pour faire du rangement et répartir de manière plus organisée notre matériel. Quelques aménagements pour ranger l'outillage ont mis en place, cela nous permettra de ne plus perdre de temps à tout chercher.

C'est en octobre que les premiers coups de pioches ont été donnés pour débiter les travaux du futur jardin médiéval. Ce jardin se situera entre la maison Laurent Vincent et la maison la plus haute



CHRONIQUES DU CHÂTEAU

du village, en contrebas de la seconde enceinte et de la calade, au contact d'un mur en pierre sèche. Ce secteur avait été réaménagé il y a quelques années par les jeunes de REMPART, qui avaient reconstruits plusieurs murs en pierre sèche. Pour l'instant, il s'agit d'une expérience menée sous la houlette de Lionel et de Dominique Lopez. Les débuts seront modestes. La réussite de ce projet tient à plusieurs facteurs, le premier tient à la pertinence du lieu. Si la présence de faysses (terrasses) laisse supposer que jadis un jardin a pu s'y trouver, rien en effet ne l'assure. Rien ne garantit non plus que la couche de terre sera suffisante et que l'on ne se heurtera pas rapidement au rocher. Ensuite, le choix des plantes est contraint par la sécheresse qui sévit dans la région en été et par la nécessité d'irriguer un minimum. En outre, est-ce que ce lieu sera respecté par les visiteurs ?



La première partie du travail, supervisée par Lionel, a consisté à creuser une tranchée d'un peu plus d'un mètre de large, d'une dizaine de mètres de long, sur cinquante à soixante centimètres de profondeur.

L'entame a été très difficile car, malgré les pluies des premiers samedis du mois, la terre était dure comme du béton. Huit bénévoles se sont mis à la tâche pour creuser et excaver le sol. Le choix du lieu semble judicieux car même si le sol est dur à entamer, c'est de la bonne terre que l'on retire. Outre la terre, il a fallu se débarrasser de plusieurs souches, ce qui demande toujours un long travail. Une seconde équipe travaillait quelques dizaines de mètres plus loin afin de dégager les bases d'un mur qui pourrait appartenir à la seconde enceinte. Là encore, le travail demande force et patience, car les souches accolées au mur sont nombreuses. Une troisième équipe (Olivier, Bernard et Claude) s'est lancée quant à elle dans le tronçonnage des arbres élagués au printemps.

Les travaux de novembre et décembre ont été presque exclusivement réservés aux aménagements du jardin. Lionel, Pierre et Laurent ont poursuivi le creusement de la tranchée, qui s'est avéré plus facile que le mois précédent



malgré quelques souches récalcitrantes. Le reste du groupe, sous la houlette de notre président, a assaini le mur de la première maison du village car nous voulons établir un passage vers le jardin le long de celui-ci. Dans le même temps, les deux autres Bernard ont commencé à relever le mur de la calade à l'endroit qui servait auparavant de passage. De son côté Olivier a poursuivi le tronçonnage des arbres abattus



au mois d'octobre. Encore une fois, le chantier s'arrêtera prématurément car la pluie arrivant, nous aurons juste le temps de lever le camp avant l'averse.

C'est aussi en novembre, que nos amis de l'association de réinsertion Familles Rurales ont installé leurs échafaudages sur la maison Laurent Vincent, pour consolider les murs et assainir les faitages.



Ce travail de sécurisation s'avère nécessaire car, avec la mise en place de la table d'orientation, de nombreuses personnes passeront à proximité de ce lieu jusqu'ici assez peu fréquenté.



Le chantier du mois de décembre a été entièrement consacré au jardin. Profitant d'une belle journée, Dominique, Lionel, Bernard et David ont commencé à préparer les carrés à cultiver dès le vendredi après-midi. L'objectif est d'essayer de retrouver les techniques d'antan. Pour cela, Dominique Lopez a

pris conseil auprès de l'association du jardin médiéval d'Uzès et de notre ami Francis Lagarde, féru de botanique. Ces carrés sont constitués d'un berceau de paille dont le fond est garni de brisures de tuiles. Le travail de préparation a été assez long. En effet, une grande partie de l'après-midi a été consacrée au transport de la paille et des sarments utilisés pour le clayonnage, à la récolte des tessons de tuiles, que l'on a ensuite brisées en petits morceaux, et à la fabrication des piquets permettant de délimiter chaque carré. Chaque carré est ensuite comblé par de la terre et du fumier de cheval. Le travail s'est poursuivi le lendemain avec une équipe beaucoup plus importante. Un véritable travail de fourmi s'est mis en place. Pendant que les uns s'appliquaient à façonner les berceaux de pailles, à les remplir de tuiles, de terre et de fumier, d'autres élaboraient et assemblaient les clayonnages tenus par les différents piquets. Un peu plus loin, quelques-uns finissaient de surélever les murettes en pierre sèche. D'autres encore poursuivaient l'aménagement du mur de soutien de la calade et de de l'accès à la faïsse du jardin ou



construisaient des escaliers pour accéder à la terrasse d'en dessous qui verra peut-être plus tard l'extension du jardin. Enfin, les derniers ce sont consacrés à l'abattage de quelques arbustes qui envahissaient l'espace proche du jardin. À la fin de la journée, le site du jardin a été totalement métamorphosé et donne une autre dimension au castrum.

Quelques jours plus tard, Dominique Lopez et Francis Lagarde se sont rendus au Castrum pour planter les trois premières plantes : du romarin et de la sauge officinale, rescapée du pré situé sous la maison Laurent Vincent et sauvée par Bernard Rouvière, et de la sauge sclarée. Ces trois plantes aromatiques ne



D'ALLÈGRE 2017

demandant pas beaucoup d'eau.

Cette année encore, la magie du castrum a encore fonctionné. En effet de nombreuses heures de travail ont été consacrées au château par nos bénévoles, les vétérans comme les nouvelles recrues, des jeunes comme les plus anciens dans une ambiance bon enfant et autour de repas souvent gargantuesques.



Profitons-en pour remercier nos cuisinières : Maryse, Quinou, Annette et Arlette.



Ce travail est salué par les visiteurs, impressionnés par les changements qu'ils perçoivent à chacune de leurs visites. Le castrum est véritablement devenu un lieu incontournable pour de nombreuses personnes qui s'y rassemblent pour pique-niquer entre amis, organiser un anniversaire ou fêter la fin de l'année scolaire.



Les visiteurs du premier samedi du mois ont été beaucoup moins nombreux que les autres années à cause du temps déplorable que l'on a subi. Par contre, nous estimons avec le comité du tourisme du Gard que plus de 10 000 personnes fréquentent chaque année les lieux. Le site Internet poursuit lui aussi son petit bonhomme de chemin avec plus de 95 000 visiteurs. Actualisé régulièrement par Jacques Rey, il propose un large panorama des activités de l'association, illustré par de très nombreuses photos.

Comme chaque année, les 176 collégiens de cinquième de Salindres ont effectué une visite du castrum. Entourés par les bénévoles de l'association, ils ont pu se confronter à la réalité du château et de son environnement après avoir étudié en détail en

cours la seigneurie d'Allègre entre le XIIème et le XVème siècle. Cours qui ont beaucoup évolué cette année. En effet, quelques



documents, trouvés dans les archives par Jean-Marc de Béthune et Lionel Haspel, ont rejoint les documents étudiés jusqu'à présent. Un abrégé de la conférence donné par Alexandre Pau sur la révolte des Tuchins à la fin du XIVème siècle a également été ajouté. Enfin, pour que l'étude soit plus exhaustive, le contenu du site Internet (rubrique visite guidée du château d'Allègre) a été complété afin que les élèves puissent mener des recherches poussées sur les différentes parties du castrum et leur utilisation à l'époque. Ces cours sont disponibles gracieusement sur le site de l'association en cliquant sur l'onglet "le Castrum à l'école". Ces cours sont référencés sur le site académique de Montpellier. L'élaboration de ces cours et le travail de recherche ont fait l'objet d'une présentation, lors d'une conférence donnée par Lionel Haspel, le 13 novembre 2017, pour les journées archéologiques et historiques du Gard à Moussac. Lors de cette journée, les bénévoles ont installé un stand pour présenter les diverses actions de l'association.

2017 a été marquée par de très nombreuses manifestations estivales qui font l'objet d'un autre article. On peut rapidement citer les soirées "Lectures Musicales en Garrigue" avec Isabel Otero et Hervé Robert, "Jazz au Castrum" avec le groupe belge No Vibrato Quartet, "Théâtre au Castrum" avec la sympathique troupe À Quoi la Compagnie. Il y a bien sûr la traditionnelle Fête Médiévale avec nos amis des Sans Terres de Régordane, La Compagnie Au Siècle d'en Temps, Douves et Donjons, nos amis du Montalet. Le bal a été assuré avec brio cette année par Cabr'e Can. Ceci étant pour le mois de juillet, mais nous avons remis ça en août avec le concert "Umoresca" par Vincent Beer-Demander et Grégory Daltin. Ces événements ont été annoncés par Midi Libre, Radio Interval, Radio Lenga d'Oc et Radio Eclésià.



Pour la deuxième année consécutive, la procession de la Cabre d'or, entre Bouquet et Allègre, s'est déroulée lors des journées du Patrimoine. Les marcheurs et les visiteurs ayant pu se régaler des fougasses cuites dans le four. Le succès a été au rendez-vous de ces différents événements qui ont le mérite d'attirer sur le site des personnes qui n'y étaient jamais venues.



CHRONIQUES DU CHÂTEAU

Les fêtes au Castrum

Depuis quelques années, la fête médiévale n'est plus la seule animation de juillet au château. Cela avait commencé avec l'opportunité qui nous avait été offerte par la troupe de théâtre de l'Éclat en 2014 puis la Compagnie des Lueurs en 2015. En 2016, point de théâtre mais du cinéma, du jazz et un conteur, le concept de l'**Été au Castrum** était né.

Cette année, avec l'obligation technique qui nous imposait le décalage en quatrième semaine de la médiévale, le programme des animations de l'été s'est étalé sur deux semaines en juillet, complété par une manifestation en Août.

Nous avons débuté par la soirée **Lectures Musicales en Garrigue**, En tête d'affiche, rien moins qu'**Isabel OTERO** qui nous tiendra en haleine, plus de deux heures durant, en nous contant les pérégrinations, entre la France et le Japon, d'Hervé Joncourt, négociant en graines de bombyx du murier, héros du roman «Soie» d'Alessandro Baricco.



Frédéric DELPLANC au saxo ténor, **Bilou DONEUX** à la batterie, **Ben RAMOS** à la contrebasse et **Etienne RICHARD** au piano nous ont interprété des créations originales d'Etienne, un jazz brillant qui a captivé un auditoire nombreux, preuve s'il en est que la musique a toute sa place au Castrum. Il y a fort à parier que le jazz s'invitera encore au château à l'avenir.

Le vendredi, place au **Théâtre au Castrum**, avec la troupe **À Quoi la Compagnie** qui nous a interprété **Ruy Blas**, de Victor Hugo. Si le nom de la troupe est nouveau, bon nombre des acteurs nous sont déjà connus tel **Romain Valembois**, le metteur en scène, et **Florian Pâques** qui faisaient partie du premier groupe venu en 2014. Le souvenir de leur précédent passage avait dû les marquer favorablement car, profitant du fait qu'ils avaient une représentation prévue chez nos amis du château de Portes, c'est à Allègre qu'ils se sont installés une semaine durant et avec la ferme intention de participer à notre médiévale avant de quitter la région.



Hervé ROBERT assurait l'accompagnement musical avec bonheur. Cette première a été un franc succès puisque une bonne centaine de personnes s'était rassemblée au pied de l'Ensemble Palatial pour assister à la soirée, elles en sont reparties enchantées.

La semaine suivante, le jeudi, nous avons réitéré la soirée **Jazz au Castrum**, formule musique et tartine. Cette année le groupe nous venait tout droit de Belgique : le quartet **No Vibrato**.



Au moins cent quarante personnes étaient venues assister à leur représentation qui fût un succès alors que la soirée a bien failli tourner au fiasco à cause du groupe électrogène qui, s'il avait fonctionné comme une horloge la veille pour le concert, s'est mis, peu après le début du spectacle, à quasiment s'arrêter pour reprendre de plus belle toutes les trois minutes. Les quelques bénévoles à son chevet ne pouvant rien faire au risque de le voir s'arrêter définitivement. Cela a créé un effet de lumières dont les acteurs se



sont accommodé avec talent au point que nombre de spectateurs n'ont découvert qu'il s'agissait d'un problème que lorsque nous l'avons annoncé à la fin de la représentation. Les acteurs n'en ont été applaudis que de plus belle par le public qui s'est montré généreux envers ces jeunes qui prennent beaucoup de risques pour nous apporter le bonheur d'une belle soirée. Remercions ici la famille **Garrel** qui accueille le campement de la troupe sur leur terrain et leur fournit toute la logistique et les commodités pour leur assurer un bon séjour chez nous.

sont accommodé avec talent au point que nombre de spectateurs n'ont découvert qu'il s'agissait d'un problème que lorsque nous l'avons annoncé à la fin de la représentation. Les acteurs n'en ont été applaudis que de plus belle par le public qui s'est montré généreux envers ces jeunes qui prennent beaucoup de risques pour nous apporter le bonheur d'une belle soirée. Remercions ici la famille **Garrel** qui accueille le campement de la troupe sur leur terrain et leur fournit toute la logistique et les commodités pour leur assurer un bon séjour chez nous.





D'ALLÈGRE 2017

Bien sûr l'Été au Castrum ne s'envisage pas sans **La Médiévale**, c'est ainsi que le samedi, dès 16h, un public nombreux se pressait dans le camp des **Sans Terres** pour essayer les tenues de combat et les casques ou s'imprégner de la vie



au moyen-âge. D'autres étaient venus s'essayer avec plus ou moins de bonheur aux jeux d'adresse ou la poterie qui rencontre toujours un bon succès auprès des plus jeunes.



L'époque des chevaliers passionne toujours autant le public ainsi que les techniques de ce temps si l'on en croit l'intérêt suscité par l'atelier

de façonnage d'arcs tenu par **Cyril**, le capitaine des Sans Terres.

L'histoire du Castrum attire toujours autant de public, il faut dire que Jean-marc n'a pas son pareil pour conter la vie des seigneurs, paysans et artisans d'Allègre et du Mont Bouquet.



Comme à l'accoutumé, **Douves & Donjons**, fidèles à notre fête, sont venus faire leurs démonstrations de danses anciennes qui trouvent toujours leur public auprès des anciens mais aussi des plus jeunes qui se prennent au jeu des

rondes et comptines. Mais ce sont les combats qui attirent toujours beaucoup de monde et nos amis des Sans Terres assurent le spectacle avec beaucoup de brio.

La journée s'étire et il est maintenant temps de faire place au banquet qui a fait le plein cette année puisque, en comptant les intervenants, plus de 340 personnes avaient pris place autour des tables. Si quelques



anomalies ont perturbé le service, nous n'avons qu'à nous féliciter des marques de satisfaction que nous avons reçues toute la soirée.



Ensuite, et jusqu'à 1h du matin, les danseurs ont pris possession de l'espace et foulé le pré sous les accords de **Cabr'e Can**, de retour au Castrum cette année pour le

plus grand plaisir de tous. Une soirée mémorable et pleine d'entrain ou tous le monde s'est promis de revenir l'an prochain, Cabr'e Can est d'ores et déjà réservé !



Un grand merci à **Michel Bovero** et **Joëlle Brunel**, sa compagne, pour avoir assuré de main de maître la préparation des plats du banquet alors que tous les éléments n'étaient pas réunis pour travailler dans de bonnes conditions, nous nous améliorerons l'an prochain, promis !

L'Été au Castrum n'était pas fini, en Août en effet nous recevions **Vincent Beer-Demander** et **Grégory Daltin** pour le concert **Umoresca**. Deux artistes internationaux, au répertoire original, plus habitués aux salles prestigieuses des grandes villes du monde entier qu'aux ruines d'Allègre. Un concert éclectique qui a charmé les 120 spectateurs.

Jacques Rey



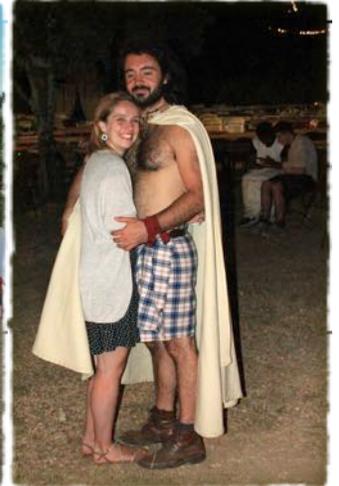


Le Castrum en images





Le Castrum en images





LES FAITS DIVERS DE L'HISTOIRE

Une fois passé le pont d'Auzon, la route qui mène au castrum est surplombée par une falaise couronnée par une étrange bâtisse, il y a peu encore résidence de notre regretté Jean Noël, dont le passé est intimement lié à celui de la seigneurie d'Allègre et à l'histoire du royaume de France en général. Jean-Marc nous en dévoile une partie.

Jacques Rey

Histoire de la MAISON FORTE DE PEYROLES

La communauté d'Allègre-les-Fumades renferme un héritage patrimonial d'une grande diversité. Le terroir recèle de nombreuses empreintes antiques qui jalonnent des siècles, voire des millénaires. Parmi ces legs de l'histoire se démarquent des vestiges architecturaux anciens ou plus récents. Ces distincts héritages suscitent toute une suite de curiosités rehaussées d'un intérêt croissant. Outre le sillage de lieux immémoriaux ou protohistoriques, la collectivité conserve pas moins de six enracinements de lieux de dévotions religieuses, tels que les édifices associés aux trois paroisses toujours subsistantes: les églises de Saint-Félix de Boisson, Notre Dame d'Arlandes et Saint-Privat d'Auzon. Outre ces trois sanctuaires paroissiaux, il existe aussi d'autres vestiges pieux tel que le sanctuaire de Saint-Saturnin ou bien les vestiges de la chapelle enfermée dans les ruines du castrum d'Allègre. Enfin, on n'omettra pas de mentionner une chapelle privée, aujourd'hui disparue, qui se trouvait dans le hameau des Vieilles-Fumades. On ne peut aussi écarter la présence d'une construction plus récente, celle du temple implanté au dessus de la Station Thermale. Outre la présence de ces lieux de culte et nécropoles, on peut aussi répertorier pas moins de quatre châteaux ou maisons fortes, répartis sur l'ensemble de la collectivité. Dans le voisinage de ces sites fortifiés, au pied du serre d'Allègre, figure le toponyme de Peyrol(l)es, ce nom évoque un endroit rocheux. Édifié sur un tertre, se trouvait le siège d'une maison-forte qui fut très anciennement propriété de la milice du Temple et, plus tardivement, apanage des Hospitaliers. Le site se trouve différemment évoqué sous les désignations de « in grangia de Peyrola prope castrum de Alegrio, dyoceses Uticensis », ou bien le **devois de Peyroles (1)**, le membre de Peyroles, la métairie, maison forte et château de Peyroles. En 1760, il est même mentionné que Peyroles formait une commanderie particulière attribuée à **Henri Augustin de Piolenc**. Outre la localisation concentrée aux alentours de la maison-forte, d'autres dépendances se trouvaient réparties à Auzon, Arlende, près du Castelas d'Allègre et Boisson.

ORIGINE DE L'IMPLANTATION des

« *Pauvres Chevaliers du Christ et du Temple de Salomon* » et des *Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem* dans le mandement du Château d'Allègre au début du XIV^{ème} siècle.

Trois vœux templiers « *Pauvreté, chasteté, obéissance* ».

La fondation et l'épopée de l'ordre militaire et religieux du Temple se révèle peu après l'érection de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, c'est à dire aux alentours de la première Croisade (1096-1099) et notamment vers les deux premières décennies du XII^{ème} siècle (1118-1119). Sous la double vocations de la vie militaire et monacale, la milice des Pauvres Chevaliers du Christ et du Temple de Salomon se trouvait composée tout d'abord d'une charnière issue de lignages seigneuriaux c'est à dire de moines-chevaliers. Outre les frères chevaliers, la milice du Temple rassemblait un corps composé d'auxiliaires tels que des frères chapelains, des sergents, des servants et soldats. Cette communauté combattante avait pour tâches de protéger et d'accueillir les pèlerins qui désiraient rejoindre la Terre Sainte, mais aussi celui d'assurer la protection des



voies et chemins empruntés par les pèlerins et enfin sauvegarder les intérêts et places Chrétiennes en Orient. La Milice du Temple formait une unité combattante autonome qui relevait d'un tout-puissant Grand Maître, lequel bénéficiait d'une autorité absolue et qui de surcroît incarnait le bras armé de l'église et du pape.

Pour appuyer et soutenir cette cohorte composite de milliers de chevaliers, écuyers, valets d'armes, fantassins, turcoples, la milice templière avait grand besoin de viatiques et de moyens. Outre les rentrées recueillies aux travers des domaines et possessions se trouvant dans le Royaume Franc de Palestine, d'autres fonds s'avèreraient indispensables. Ces patronages étaient essentiels pour pouvoir acheminer de nouveaux contingents, renforcer les crédits matériels et financiers pour guerroyer et se maintenir face aux dangers permanents incarnés par ceux que l'on dénommait les « infidèles ». À ce titre, il était nécessaire que la fondation de l'ordre du Temple aspire à bénéficier d'une implantation parallèle en Occident afin d'inspirer et soutenir de nouveaux recrutements, affermir ainsi des renforts permettant de renflouer la perte de combattants.

L'engouement des hommes pour ces expéditions lointaines sera appuyé par la quête de bienfaiteurs financiers, sollicités pour des dons en natures ou autres indulgences foncières essentielles à la survie de l'Ordre défenseur du royaume de Jérusalem. Les cartulaires Templiers et Hospitaliers recèlent un ensemble considérable de chartes qui attestent des multiples libéralités qui affluèrent aux bénéficiaires des deux Ordres de moines-soldats. L'affluence de ces générosités seigneuriales ou même celles en provenance des plus humbles, permettront de constituer un très important patrimoine foncier (fiefs, terres, maisons, argent, droits féodaux, etc...). La fortune considérable disséminée dans de nombreux royaumes en Occident rendra l'ordre du Temple dépositaire de multiples commanderies qui administraient de vastes domaines fonciers et immobiliers. Une commanderie était un monastère dans lequel vivaient les frères en Occident, le membre de Peyrolle relèvera successivement des commanderies d'Alès puis de celle de Jalès.

Ces largesses abondèrent très tôt dans le Pays d'Oc et plus particulièrement dans les zones soumises aux puissants seigneurs dominants du pays, tels que les comtes de Toulouse, mais aussi en provenance des seigneurs locaux tels que les sires issus des maisons de Sauve, d'Anduze, de Sabran, de Randon ou des Pelet d'Alès. Il en sera ainsi tout d'abord par ceux qui regagnèrent la contrée après leur première expédition lointaine de Terre Sainte.

Parmi les premiers qui accordèrent leurs faveurs aux templiers, comme aux hospitaliers, se souligne en particulier dès son retour, le sire Pelet d'Alès, dit le croisé. Ce dernier avait acquit une grande célébrité reconnue lors de ses hauts faits d'armes, recueillis notamment à la bataille et siège d'Antioche.

Parmi les premières prodigalités, on retrouve celle concédée en 1131 par Bermond-Raymond Pelet, seigneur d'Alès, lequel, assisté de son épouse Agnès et de ses deux fils, remettra entre les mains du commandeur le mas de **Salz(c)** et sis dans la paroisse de Malons. Le 1 avril 1148, c'est dans la continuité parentale que Bernard Pelet II d'Alès fit une autre donation à la commanderie d'Alès. Ce geste bienfaiteur est dévolu à la mémoire et à la rédemption de l'âme de son père, de sa mère et de son frère. Nous devons rappeler qu'en 1163, Bernard Pelet, comte de Melguiel, reçut de ses vassaux diverses reconnaissances et serments de fidélité, notamment de la part de Bernard de Ferreyrolles et de ses frères, pour plusieurs fiefs, notamment comme coseigneurs dans le mandement et castrum d'Allègre, mais aussi pour Saint-Julien de Cassagnas et Saint-Jean de Valérisle.

À l'exemple des puissants barons, ces élans d'indulgences seront raliés par la plupart des familles seigneuriales vassales ou bien alliées des plus puissants comme celles détentrices d'une partie des pouvoirs et des droits dans le mandement du castrum d'Allègre et ses alentours. À l'exemple de Bernard de Ferreyrolles qui, en 1220, confirmera les largesses faites par son père, Pons de Barjac, sur des pâturages situés entre Cèze et Ardèche.

Les recueils de l'époque mentionnent ainsi les noms des seigneurs de Naves, alias Ripéria (Rivières de Theyrargues), Châteauneuf de Randon, les Barjac, Jordan, Allègre, Ferreyrolles, Rousson, Bouquet,

(1) *devois*, toponyme assez fréquent dans le pays qui indique un terrain réservé



DANS LE MANDEMENT D'ALLÈGRE

Salindres. C'est ainsi qu'en 1147, Gaulcelme de Naves ratifie une concession qui révèle, qu'après sa mort, ses successeurs remettront sa monture et ses armes ou bien, à défaut, 100 sous de Melguiel, à prendre sur le mas de Font. En 1186, Raymond de Barjac, fils de Guillaume de Châteaufort de Randon, étendit sa bienveillance aux chevaliers de l'Ordre du Temple de Jérusalem. Nombreux seront les cadets ou puînés de lignées seigneuriales qui rejoindront l'une ou l'autre des ces milices. Ainsi distinguons nous qu'en 1201, désireux de prendre l'habit, Gaulcelme de Barjac fit cession d'un mas dit de **Bartians** alias **Bartiansans**, sis à Arnendes (alias Arlendes ?). Dans le cartulaire des chartes on distingue, parmi la liste, des précepteurs ou commandeurs de Jalès, tels Gaulcelme de Barjac de 1214 à 1215, ou bien Gaulcelme de Riperia, alias Rivières, de la maison de Naves en 1219-1220 et autre Gaulcelme de Naves vers l'année 1275, mais aussi Raimond et Bernard Jordan successivement précepteurs ou commandeurs de Jalès en 1238-1240 et 1246-1248 pour le premier et 1287-1298 pour le second.

En 1206, c'est aussi Pierre de Salindres qui abandonne le monde pour devenir moine, à cette occasion il fit donation de sa personne et offrit aussi un mas dit de Monteils. En 1271, Esparon de Bouquet, fils de feu Bertrand et d'Esparonne, fait abandon de 4 setiers de seigle et plusieurs autres biens lors de l'entrée en religion de son fils Roland, avec cependant l'obligation de lui fournir son équipement lors de l'accès à la chevalerie. C'est ainsi que s'illustrèrent plusieurs libéralités consenties aux moines guerriers et qu'apparaît la mention de la grange de Peyrolle(s) qui, en 1207, dépendait de la maison du temple d'Alès pour ensuite relever, vers la fin du XIIIème siècle, de la commanderie de Jalès. Au gré des alliances, il n'est pas étonnant d'entrevoir des variations patronymiques pour les cadets issus des familles seigneuriales. Ces processus de changement de nom proviennent parfois des épousailles avec une héritière ou des dispositions prises pour octroyer un fief à un puîné de famille seigneuriale. On distingue souvent des accords de bienveillance éloignés quelque peu du patrimoine originel de ces familles. C'est ainsi que l'on remarque, en 1207, un échange entre Guillaume de Planlong, précepteur d'Alès, et Guillaume de Courry, fils de feu Pierre de Rousson, de plusieurs setiers d'orge perçus à Rousson sur un paysan nommé Jean Alméras, du lieu de Trouilhas, contre le quart de la contamine, paroisse de Courry.

En 1296, le 5 mai, Jean de Ortets de Canabias, paroisse de Salindres, fait reconnaissance à Pierre Guihem, chanoine de Saint-Ruf, et au précepteur de Jalès. Un acte en date de 1382 nous informe que les biens, fonds et appartenances du mas Del Ortets relevaient du seigneur de Rousson et de l'Hôpital alias (des Hospitaliers) de Peyrolle, représenté par frère Pierre Guache.

En 1205, soit quatre ans plus tard, c'est un Bertrand d'Allègre, sa femme Ticbort et Adelaïde leur fille, qui composent pour des droits du côté de Chandelas. Certaines souches de maisons féodales se distinguent avantageusement par les multiples bienveillances et faveurs accordées aux milices notamment à l'ordre du Temple.

En 1186, Raimond de Barjac et son fils Gaulcelme dotent un bois porteur du toponyme d'Avena (Avène ?). Vers 1235, Pierre Guillaume d'Allègre se trouve mentionné comme témoin d'une vente faite par Pierre de Barjac aux templiers. Cet élan de dispositions nobiliaires ou roturières souscrivit à la fondation des commanderies Templières de Jalès vers 1147 (dans la plaine de Berrias, Ardèche) et de celle d'Alès. Vers l'année 1296, la commanderie d'Alès sera unie à celle de Jalès. Au XIIIème siècle, surabonde de nouveaux titulaires de droits dans la châtellenie d'Allègre. C'est ainsi que, dans un hommage au sénéchal de Beaucaire et Nîmes en date du 5 des ides de mars 1239, on désigne Bernard IX d'Anduze titulaire de multiples sites fortifiés et en particulier détenteur de la moitié du château d'Allègre. À la disparition, au milieu du XIIIème siècle (1250), de Bernard IX d'Anduze, c'est sa sœur Marquèze qui, comme héritière, concourra à la présence des sires de Randon de Châteaufort. Ceux-ci conserveront la domination sur ces cessations, en effet le 23 aout 1277, Guillaume Randon de Châteaufort de Luc et son fils recevront l'hommage du précepteur de la commanderie Templière de Jalès pour ce qu'il détient dans plusieurs lieux, notamment sur Allègre et Peyroles.

C'est à ce titre qu'en 1274, figure un accord entre Randon de Châteaufort et son fils Guillaume et la commanderie, lesquels confirment des dons localisés dans le mandement du château d'Allègre comme les mas et terroirs de Roveyrols sis entre Boisson et Allègre. Les Randon de Châteaufort, conserveront la domination sur ces cessations, en effet le 23 aout 1277, Guillaume Randon de

Châteaufort de Luc et son fils recevront l'hommage du précepteur de la commanderie Templière de Jalès pour ce qu'il détient dans plusieurs lieux notamment sur Allègre et Peyroles.

Le 31 décembre 1273, Gaulcelme de Naves, seigneur en partie d'Allègre, fait cession de tous ses droits sur ses biens qu'il détenait à la commanderie et à la maison de Peyrolle, paroisse de Boisson. Cet acte n'est pas une munificence mais une vente et cession pour 100 sous turquoise. Le membre et seigneurie de Peyrolle(s) disposait de plusieurs revenus et moyens délivrés par des tenanciers qui étaient assujettis à diverses impositions notamment des directes et censives, rentes et lods (droit de mutation) au cinquième denier sur les hameaux ou villages. Avec le temps, d'autres coseigneurs ou autres donateurs de plus humble origine contribuèrent au renforcement de l'apanage et à l'expansion de droits. C'est ainsi que le site ou **membre** de Peyrolle deviendra plus tard le siège d'une maison forte, pour ensuite évoluer et être enregistré comme **château de Peyrolle** et enfin vers le milieu du XVIIIème siècle validé sous l'appellation de **commanderie de Peyrolle**. Ces contributions ou redevances ressortaient des implantations domaniales réparties et morcelées sur les lieux tels que Boisson, Auzon, Arlendes, les Fumades, Potelières, Rivières, Bouquet, Allègre et même Rousson.

Dans la série d'abandons de biens, de fondations et autres égards en faveur des Ordres, nombre de personnes qui ratifient ces dispositions le feront pour le salut de leur âme, la rémissions de leurs péchés. D'autres choisiront de rejoindre la milice le jour de leur trépas et ainsi voir leur sépulture reposer pour l'éternité dans le clos de l'ordre. On rencontre aussi parmi ces traités de bienfaits quelques uns qui émanent de femmes, d'épouses ou de filles de défunts. Ces bienveillances qui émanent de gentes dames sont jugées suffisamment clairsemées pour ne pas reproduire la transcription de l'acte manuscrit. À l'exemple de puissante dame Cibille d'Alès qui fit une largesse qui favorisera la fondation d'une église au près Saint-Jean. D'autres gestes généreux proviendront d'une dame d'origine moins illustre, nous voulons citer dame Lucie de Salindres qui, plus modestement, fit offre d'une largesse. Dans le voisinage du mandement du castrum d'Allègre, certaines lignées issues de plus petite extraction, allouent quelques largesses favorables aux hospitaliers. Ces donations se localisent du côté de Cauvas, Servas, la Liquière et Salindres:

« L'an de l'incarnation du seigneur **1167**, le dimanche avant la fête de la Saint Martin sous le règne du roi Louis. Au nom du seigneur, que tous sachant maintenant et dans le futur, que moi **Lucie**, qui fut la fille de **Guillaume-Bernard de Salindres**, avec le conseil et l'approbation de ma mère et de **Bernard Martin**, mon époux, **je donne** pour l'âme de mon père, pour celles de mes ancêtres et pour ma propre âme, au dieu tout puissant, et concède aux Hospitaliers de la Sainte Cité de Jérusalem, à ses habitants, maintenant et dans le futur et à toi Estienne Isnello, trésorier de la maison de Saint Gilles, un sestier (ancienne mesure de capacité pour les grains et les liquides) de blé en une seule année, dans ma part de la dépendance (du masage) de **Pombiac** et au Mas **Claret de Triapiozac**, que Guillaume, mon **dit père m'a donné en fief**. Et moi Bernard Martin, l'époux de Lucie, je donne aux mêmes Hospitaliers, dans mon finage, dix sous ».

Cette donation fut recueillie dans la ville d'Alès, le dimanche avant la fête de Saint Martin. Les dépositaires et témoins présents de cette œuvre charitable se nommaient: Odilon Lumianis, Raymond Bedos, Bertrand de Regordane, Pons de Villaret, Guiraud de Sauvages, Pierre-Guiraud Esmerato et Pierre Arvernens.

Nombreux sont les lieux dans le pays témoins de la présence des deux Ordres religieux, milice du Temple ou celle des Hospitaliers. Certains évoquent ces endroits avec plus d'authenticité, c'est ainsi que l'on rencontre la grange du Commandeur, le mas du Commandeur sis près Servas, du mas Chabert, le mas Neuf ou mas Nouvel près de Salindres.

À l'apogée de sa croissance, l'ordre du Temple était détenteur et rassembleur d'un immense temporel dispersé dans tout l'Occident et particulièrement dans le royaume de France. Ce sera au comble de sa grandeur que l'ordre, au commencement du quatorzième siècle, verra son anéantissement et sa disparition. Les frères Jean Tardieu (Tardini) surnommé Brancha, Pierre Bruni (alias Brun), Pierre de Petra Mala (Peyremale), ayant liens avec Peyrolle et Allègre, seront à la fois témoins et acteurs de cette extinction.

« La plus grande partie de ces informations, des recueils de copies d'actes ou bien de titre et actes authentiques, proviennent des archives départementales des Bouches du Rhône série 56 H (Grand prieuré de Saint-Gilles des



LES FAITS DIVERS DE L'HISTOIRE

Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem), des archives départementales du Gard (H889 etc...) et du cartulaire de l'ordre du Temple du marquis d'Albon ». Le recensement de ces archives porte le témoignage et le dénombrement d'une forte présence et implantation dans le midi des deux ordres religieux.

LE DEBUT DE LA FIN DE L'ORDRE DU TEMPLE

L'année 1291, marque l'effondrement et la fin de la présence chrétienne en terre Sainte avec la chute de la cité de Saint-Jean d'Acre qui était un des derniers bastions. C'est lors de ce renversement que le défenseur et grand Maître du Temple de la ville, Guillaume de Beaujeu, trouva une fin honorable. Ce naufrage sonne le glas de ce qui subsistait du royaume de Jérusalem. Après cet échec, les survivants escomptèrent trouver asile dans l'île voisine de Chypre, cette espérance désillusionnée, les survivants de l'ordre rejoignirent le continent et rallièrent les multiples commanderies disséminées en Occident et dans le royaume de France en particulier. Ce revers deviendra très préjudiciable pour l'illustration et le prestige incarnés par les moines soldats. Cependant malgré l'infortune des armes, **l'ordre du Temple au début du XIV^{ème}** se trouvait rassembleur d'un considérable pouvoir temporel, détenteur d'immenses possessions tant mobilières qu'immobilières. Outre ces remarques, des informations circulaient comme quoi les templiers avaient rapatrié de Palestine un trésor de guerre soit disant considérable, fruit d'une occupation de près de deux siècles. De plus cette forte présence aiguës ombrages et jalouses de la part du clergé régulier et séculier et même de la part d'une partie de la noblesse. L'opposition et principale défiance proviendra des maintes craintes renvoyées par le danger politique et militaire qui obscurcissait la grandeur et la prééminence du pouvoir royal. Il s'ajoute aussi qu'à cette époque le souverain du royaume, Philippe le Bel, était en **proie à de graves problèmes économiques** et se trouvait débiteur auprès de l'ordre qui était, à ce moment là, dépositaire du rôle de bailleur de fonds et de banquier du roi. Cette réalité, suscita une intraitable et implacable machine à dénigrer avec les projets de réduire la grandeur de la milice du Temple, neutraliser cette puissance et surtout s'accaparer sa richesse afin de faire mains basses sur son trésor. Le souverain pontife Clément V, impuissant devant l'autorité et l'emprise du roi Philippe le Bel, deviendra comparse d'une procédure diffamatoire qui mènera à la suppression et l'extinction de la milice des moines-soldats. Ce climat délétère et inquisiteur conduira à l'incrimination d'infâmes interdits comme ceux de sacrilège et d'hérésie.

Une date

LE VENDREDI 13 OCTOBRE 1307

Le 13 octobre 1307, fut une journée et une machination du pouvoir qui marquèrent les esprits par la rigoureuse préparation et la stupéfaction qui en résultat. Cet effarement sera la suite d'une vaste opération d'arrestation suivie de la séquestration de tous les membres appartenant à la milice du temple séjournant dans le royaume. C'est ainsi qu'à l'aube de cette journée, chaque commanderie, ferme, maison du temple fut investie par les hommes d'armes du roi. Cette unique opération de raffle fut très judicieusement préparée et cloisonnée pour que la surprise soit totale. En effet, sur les ordres de Philippe IV le bel, chaque commissaire, baillis et sénéchal avait reçu précédemment commandements et pouvoirs pour surprendre l'ensemble des affidés de l'ordre. Cette irruption armée comportait aussi les directives royales de mise sous séquestre et confiscation de tous les biens appartenant à la milice du Temple. Plusieurs membres, chevaliers ou frères sergents furent emprisonnés notamment ceux résidants à la maison forte et grange de Peyrolle ou dans le Moulin de ce nom. Après leurs arrestations, les templiers se virent tous soumis à de pires tenailllements pour répondre aux sommations de répondre aux questionnaires de dénonciations et dénigrement. Accablés par de bien cruelles géhennes certains se soumièrent et avalisèrent les incriminations tandis que d'autres les renièrent toutes. En 1310, Guillaume de Saint-Laurent curé de Durfort,

présida dans le château d'Alès, la commission chargée d'interroger pas moins de 33 affiliés à l'ordre du temple. Certains de ces prévenus rejoindront plus tard d'autres captifs dans les geôles de Nîmes et d'Aigues-Mortes pour de nouvelles mises en questions. Les dénonciations frappaient l'ensemble de la hiérarchie composant l'ordre du temple, à savoir les chevaliers, frères sergents, etc... Sous la torture, les commissaires obtinrent quelquefois la reconnaissance de ce que voulaient entendre les juges. Beaucoup de prévenus mis à la question, soumis aux tourments, finirent par abjurer leur apostasie et leurs diverses erreurs. Plusieurs perdirent leur vie pendant ces persécutions. L'ensemble des procédures à l'encontre des prisonniers portaient sur la série de diffamations et de suspicions, comme ceux de professer des doctrines les plus impies, de se livrer à des actes les plus repoussants: crachement sur la croix, hérésie, adoration d'une idole païenne, mœurs contre nature (sodomie), reniements. De nombreux templiers confessèrent ces crimes qu'on leur imputait et clamèrent leur repentir. Parmi le nombre d'incarcérés, une vingtaine seront absous et relaxés après des aveux, d'autres moururent dans les geôles du château. Parmi les dirigeants de ces actions, figuraient le viguier de Sommières, Odoard de Maubuisson, ce dernier, issu d'une lignée **d'île de France** se trouvait en charge de conduire les enquêtes, ce qu'il fit avec une extrême fermeté. Pour mener à bien sa mission, ce dernier mit en œuvre pendant les interrogatoires de monstrueux tenailllements. Certains soumis à ce calvaire et cet acharnement ne survivront pas. La ténacité et le dévouement inconditionnel de **Maubuisson alias Malbuisson**, au service du roi fut largement récompensé. (1)

C'est ainsi qu'Odoard de Maubuisson, viguier de Sommières, enquêteur et pourfendeur de l'Ordre du Temple, fidèle parmi les fidèles du roi Philippe le Bel, se trouva largement récompensé. Parmi ces largesses, ce dernier se vit remettre les fiefs et seigneuries de Ribaute, ceux de la **Sorbières et de Servas**, biens qui avaient été confisqués à l'illustre maison d'Anduze. Comble d'indulgence et d'outrecuidance, ce dernier deviendra l'époux de Delphine d'Anduze, fille de Guillaume d'Anduze (2). Il en sera de même pour Guillaume de Nogaret, conseiller et légiste, qui se verra paré du titre de seigneur de Calvisson ou de Guillaume de Plassian, agent, juge de la Sénéchaussée de Beaucaire, qui sera gratifié de plusieurs dominances sur les villes ou châteaux de Vézénobres et Lédignan.

Parmi les membres de l'ordre du Temple écroués et qui subirent les interrogatoires figuraient des frères séjournant à Peyrolle ou à proximité. Se retrouvent emprisonnés à Alès, les frères Jean Tardieu (Tardini), surnommé Brancha, Pierre Bruni, alias (Brun), sergent du temple et précepteur du Mas Neuf, Pierre de Petra Mala (Peyremale) frère servant de la milice.

Procès consigné lors de l'interrogatoire

Pierre de Petra Mala (Peyremale) frère servant de la milice comparu plusieurs fois par devant un parterre de juges ecclésiastique regroupés dans le donjon royal d'Alès. Lors de son audition en date de 1310, on apprend qu'il était originaire du château d'Allègre et qu'il rejoignit l'ordre en 1265, intronisé par le précepteur de la commanderie de Jalès. La date de son affiliation implique qu'il était d'un âge avancé ou même un vétéran pendant son audition de 1310. Son patronyme peu commun se rapproche d'une lignée porteuse de ce nom, détentrice de cette seigneurie (3). Cette première entrevue dut décevoir les justiciers car il rejeta toutes les calomnies. L'année suivante, apparait plus révélatrice sur son état de santé. En effet lors de sa nouvelle déposition, sans doute excédé et épuisé par son âge, Pierre de Petra Mala fit acte d'abjuration des erreurs qu'il a voir ou commettre et demande mansuétude et miséricorde. Au cours de cette supplication, il exprime qu'il est «simplex» et qu'il n'était qu'un gardien de porcs. La dernière confrontation de 1312, le frère attaché depuis 47 ans dans l'ordre abjure définitivement ses soit disantes erreurs. Certaines sources désignent que Pierre de Petramala fut même un temps détenteur de la charge de

(1) Odoard de Maubuisson, grand enquêteur fit torturer 45 templiers à la tour de Constance à Aigues-Mortes.

(2) Une descendante de ce couple, Tiburge de Maubuisson, portera les titres de dame de la Sorbière et de Servas.

(3) Peyremale: une lignée seigneuriale du nom de Pierre Malle, Peyre Malle, Peyremalle était détentrice de ce lieu et détenait des droits sur Rochessadoule, Robiac, Courry.



DANS LE MANDEMENT D'ALLÈGRE

Commandeur. Le fait que ce frère véritable patriarche de l'ordre minimise son activité passée précisant lors de son interrogatoire ne tenir qu'un rôle sans grade ou frère servant (gardien de porcs) masque probablement ce qu'il fut en réalité.

Le second templier incarcéré à Alès, se prénomma Jean Tardini, ce dernier se trouvait porteur du surnom de Brancha. Ce frère résida longtemps à la grange, alias métairie de Peyrolle. Lors de son incarcération et son passage devant les redresseur de torts, ce dernier malgré les contraintes nia la plupart des accusations. Sa fermeté et loyauté de comportement face à des injonctions récriminatoires comme à des épreuves qu'il dut affronter pour diaboliser sa confrérie sont le témoignage d'un courage exemplaire.

Le troisième interpellé se nomma Pierre Bruni alias Brun lequel était précepteur du mas Neuf.

De ces interrogatoires des prévenus soumis à la tortures et à de longues et pénibles claustration, émaneront les révélations tant attendues. Après toutes ses investigations, le pape Clément V par la bulle (sceau) pontificale du 2 mai 1312, décrète la dévolution des biens au bénéfice de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Cette passation se décline en ces termes : « **Nous avons finalement décrété, que les biens seraient, à perpétuité, unis à ceux de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem** » quant à sa majesté Philippe le Bel, ce dernier retrouva plus de sérénité au sein de ses prérogatives régaliennes et celle de son illustration personnelle. On ne peut aussi omettre de mentionner que la longue procédure qui conduisit à l'abolition de l'Ordre du Temple, le souverain s'appropriera la fortune des moines-chevaliers ce qui permettra de renflouer la trésorerie royale et abolir ses emprunts contractés.

PEYROLLE sous la mouvance de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (alias chevaliers de Rhodes et de Malte de 1530 à 1798).

La concile de Vienne en 1312, ayant validé le démantèlement et la confiscation des immenses biens de l'ordre du Temple, la plus grande partie de ces possessions se verront dévolues aux **Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem**. Il en fut ainsi pour le membre Peyrolle et de ses dépendances dispersées dans les lieux de Boisson, Auzon, Arlendes, les Fumades, Fons sur Lussan, Potelières, Bouquet et Rivières. Cependant la jouissance de cette

substitution connaîtra jusqu'à la Révolution pas mal de confusions et de renversements tant sous l'époque de la guerre de Cent Ans, les conflits religieux ou bien lors de l'usurpation arbitraire des domaines et maison forte de Peyrolle par un membre issu d'une puissante lignée, qui tirait ses origines de Guyenne. Ces troubles qui pendant presque 5 siècles (477 ans), de 1312 à la Révolution, n'épargneront pas le pays, ni l'enclave territoriale de l'ordre des Hospitaliers alias de Malte. Comme nous l'avons indiqué précédemment, les Randon de Châteaufort, éphémères sires du mandement d'Allègre, veillèrent à conserver la prédominance de seigneur dominant sur les biens qui seront plus tard dévolus aux Hospitaliers; à ce titre le 23 août 1277, Guillaume Randon de Châteaufort de Luc et son fils recevront l'hommage du précepteur de la commanderie Templière de Jalès pour ce qu'il détient dans plusieurs lieux



Foulques de Villaret, grand maître de 1306 à 1319, dont un exemplaire du sceau fut retrouvé près de la cave coopérative d'Auzon il y a quelques années.

notamment sur Allègre et Peyroles. Les seigneurs de Randon incarnait à cette époque une des lignées les plus illustres et anciennes du Gévaudan. Malgré cette grandeur, les Randon furent assombrés par quelques démêlés financiers tant pour honorer une dot que pour des emprunts contractés. C'est ainsi que Guillaume de Randon, débiteur de plusieurs somme d'argent auprès de Raymond Guillaume de Budos, dût, pour respecter son obligation, céder une partie de son apanage et par là faire cession de la baronnie de Portes en 1321. Raymond Guillaume de Budos, le bénéficiaire, était issu de d'une puissante famille seigneuriale originaire de Guyenne, province qui, à cette époque, était sous l'obédience anglaise. L'influence, la suprématie et le renom des Budos dans le pays furent d'autant plus confortés par l'intronisation du pape Clément V dont Raymond Guillaume de Budos était le neveu. Cet établissement des Budos se trouva cependant contrarié par la séparation et éloignement de leurs dominances seigneuriales. L'une provenant de l'héritage patrimonial venant de Guyenne, qui était à cette époque sous la vassalité du royaume d'Angleterre, tandis que la baronnie de Portes était sous l'obédience des rois de France. Cette situation de bipartition patrimoniale se trouva grandement compromise et exposée lorsque s'engagea le début du conflit entre les royaumes de France et d'Angleterre.

Ainsi, en 1340, André de Budos, baron de Portes, seigneur dominant de plusieurs villages notamment Allègre, se rangea par appétit d'intérêts du côté des Anglais. Cette déloyauté des Budos envers le parti du roi de France aura comme répercussion de voir la confiscation de leurs titres et de leurs apanages dans la région. André de Budos se verra alors taxé de félonie et de rébellion.

Dès les premières années des affrontements, en 1342, le commandeur des hospitaliers de Jalès fit aveu au roi de France comme jouissant de la baronnie de Portes de par la rébellion du sire de Budos. Cet hommage désignait la métairie de Peyrolle, sise au mandement d'Allègre, implantée dans les lieux de Boisson, Auzon et Rivières, plus mas et terroir de la Rouveyrolles ainsi que la métairie d'Allègre, conformément à la transaction conclue par les Randon de Châteaufort le 4 juillet 1273. Après le retournement et le ralliement des Budos à la cause française en 1377, ces derniers bénéficièrent de la restitution de leur Baronnie.

Passé ces désordres et turbulences, Peyrolle recouvra sa souveraineté pour se voir même désigner, au milieu du XVIIIème siècle, de commanderie. Ces désordres et dépossessions seront détaillés dans le chapitre suivant. En attendant, il nous est parvenu quelques révélations sur des affermages et les tenanciers pour le XVème siècle. C'est dans un pays complètement désorganisé par diverses calamités que nous sont parvenues quelques références sur la gestion par les Hospitaliers des possessions et dépendances sises à Peyrolle. Il en est ainsi, en juin 1416, où, entre le jardin et l'ayre de noble Aygligne d'Allègre, eut lieu une transaction qui fut consignée par Pierre de Saint-Léonard, notaire, et **maître Pierre Toulouse**. Ce pacte ratifiait une transaction entre frère Pierre du Teil, chevalier hospitalier, précepteur de Jalès et Peyrolle, et un habitant de Boisson. Cette entente consistait en un arrentement de terres cultes et incultes, maisons, olivettes et autres biens fonds, ainsi que les **droits de quarts, quints, tasques** et autres relevant des domaines, et la maison de Peyrolle pour 5 années. À ce titre, le contractant Jean Ducros, de Boisson, s'obligera de veiller aux contraintes d'entretiens et acquitter 12 livres ou francs or par an. Le même mois, c'est le prieur de Notre-Dame d'Arlende, Pierre de Mercadis, qui transigea aussi pour louer certains droits seigneuriaux et usages à prendre sur Peyrolle, toujours au bénéfice des Hospitaliers. En 1410, les archives notariales mentionnent la présence de Pierre del Puech, cité comme chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem et de précepteur d'Alès. Ce patronyme est à réunir au nom des seigneurs de Cendras et des coseigneurs d'Allègre et d'Auzon. En 1429, Pierre de Hautvillart, fils d'Alzias et d'Aigligne, codame d'Allègre, alloue une terre à Pons Dupont, l'acte est ratifié par devant Raimond Gras, précepteur de Peyrolle de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Le fief et la maison forte de Peyrolle des chevaliers hospitaliers confisqués par les seigneurs de BUDOS (de 1560 à 1737)

Vers les années 1560, le fief et la métairie de Peyrolle furent soustraits aux hospitaliers par les seigneurs de Budos, barons de



LES FAITS DIVERS DE L'HISTOIRE

Portes. Cette appropriation coïncide avec la période agitée du début des guerres de Religion. En effet, profitant de ces moments là, Jacques de Budos, qui avait pris le parti des réformés, fit probablement mains basses sur le membre de Peyrolle.

Son retour, une dizaine d'années, dans le giron de l'église catholique ne renversa pas cette captation. Il est cependant difficile de comprendre les raisons qui légitimèrent cette spoliation qui perdurera plus d'un siècle et demi. Cependant, on ne peut négliger ensuite l'importance accrue que les Budos prirent lors longues périodes d'instabilité politico-religieuses pour sauvegarder l'autorité royale dans le pays. Pendant la période où les biens hospitaliers furent soustraits par les Budos de Portes, ces derniers ne négligèrent pas les revenus qu'ils pouvaient prélever des diverses ressources et fermages recueillis sur le domaine de Peyrolle. Séjournant couramment au château de Rivières de Theyrargues, les sires de Budos furent assistés dans de nombreuses conventions ou tractations par deux notaires qui sont maître Champetier, du même lieu, et par Maurice Boyer, issu du hameau des Fumades. À l'exemple du 22 avril 1614 où haute et puissante dame Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes, épouse et veuve de Jacques de Budos (1537-1596), arrente à Laurent Debarri, du lieu de Boisson, sa métairie de Peyrolle et les terres dépendantes pour 5 années. Cette convention est accordée moyennant 300 livres de rente annuelle, deux pourceaux gras, 10 douzaines d'œufs, 6 poulets de grosseurs suffisantes pour faire chaponner. Le dernier jour du mois de janvier la vicomtesse loue à Jean Gras, meunier un moulin drapier et blatier, avec jardin et chènevières, pour 4 ans moyennant 100 livres par an. En 1623, c'est dans ses derniers jours et lors de son testament que l'on apprend que Jean Gaultier était le rentier de Peyrolle. Petite indiscretion, dans ses dernières volontés Jean Gaultier désigne son épouse, Anne Bruguère, pour unique héritière et qu'il déclare appartenir à la Religion Prétendue Réformée.

Toujours sous la tutelle de la maison de Budos, et en particulier des demoiselles Henriette et Philippine et de leur procureur Chales de Saint Simon, conseiller du roi, eut lieu le 16 mai 1644, la signature de l'arrentement du moulin de Bouzigue, autrement dit de Peyrolle, au profit du sieur Jean Gras. En 1651, c'est Jean Félines, d'Allègre, qui prend à ferme la métairie de Peyrolle pour 3 ans sous l'engagement d'une rente de 225 livres, 6 paires de poulets et 6 douzaines d'œufs.

Vers la fin du XVII^{ème} siècle le fief de Peyrolle, toujours soustrait aux Hospitaliers, demeure sous la tutelle des héritiers des barons de Portes. C'est ainsi que le 15 décembre 1698, un agent du prince de Conti est chargé d'engager des travaux sur la maison forte de Peyrolle qui se trouve fortement fragilisée et menacée de ruine. À ce titre la métairie se verra consolidée par deux butées (contreforts) accolées contre le mur précaire. Ce labeur de restauration sera dévolu à Pierre Assaud, maçon de Saint Denis, pour la somme de 68 livres. Le 24 septembre 1702 eut lieu une convention souscrite par le juge général du marquisat de Portes et Jean Blanc, meunier de Peyrolle, pour réparer les brèches aux piles voutées du petit pont de la Mortalières et enfin rétablir la tuilerie.

Il demeure que pendant cette mainmise sur les biens de l'ordre, outre la jouissance des revenus sur Peyrolle, les émissaires des Budos durent quelquefois consentir à quelques urgences de travaux. La suite des enquêtes et des visites démontreront cependant des relâchements et négligence sur la maison forte, bâtiments annexes moulins etc.

Cette confiscation perdurera pendant **177 années**. En effet en 1737, un arrêt du Grand Conseil condamnait le prince de Conti, héritier des biens de la maison des Budos et en particulier de la marquise Marie-Félicie de Portes, à se désister et à restituer la possession et la jouissance de la métairie de Peyrolle à l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, alias de Malte. S'ajoute à cette rétrocession l'aréage de tous les fruits et revenus indûment perçus (1).

En 1737, Rétrocession du domaine de Peyrolle au Grand Prieuré Hospitalier de Saint Gilles

Frustré de ses droits depuis l'année 1560, l'ordre recouvre vers les années 1737 / 1738 ses attaches territoriales, ses prérogatives et dépendances relevant de la maison forte de Peyrolle. Cette restitution se fit aux dépens des princes de Conti, héritiers de la maison de Budos et en particulier de la marquise de Portes. En effet, en **1737**, un arrêt du Grand Conseil condamnait le prince de Conti à se désister et à rétrocéder la possession et la jouissance de la métairie de Peyrolles au grand prieur de Saint Gilles. S'ajoute à cette rétrocession l'aréage de tous les fruits et revenus indûment perçus. En 1742, sous les directives du sénéchal de Nîmes, fut ordonné de désigner des hommes intègres pour procéder à l'arpentage et le bornage des terres et biens dépendants de la maison forte de Peyrolle (2).

Après 177 années de spoliation aux dépens de l'Ordre des chevaliers de Malte se révéla, à la suite de cette réintégration, un haut personnage qui manifesta très tôt une vive curiosité et porta une grande attention sur la dépendance et membre de Peyrolle. L'assiduité de ses visites et le nombre de séjours dans le domaine « d'illustre et vénérable frère, Henri Augustin de Piolenc, Grand Prieur de Provence et de Saint Gilles et commandeur » marque l'égard qu'il témoignait pour ce lieu. Plusieurs habitants, notamment messieurs Louis Passe et Simon Bauquier, interrogés pour savoir s'ils connaissaient le Grand Prieur, commandeur de Peyrolle, répondirent qu'ils le virent souvent et qu'il administrait le lieu en bon père de famille. Cette déférence pour la maison forte de Peyrolles s'accomplira en 1760 sous la forme de la désignation distinctive de commanderie **particulière**. Cette élévation du site c'est le grand prieur de Saint-Gilles lui même qui se la décerna, ce personnage n'étant autre qu'Henri Augustin de Piolenc. Les textes évoquent quelquefois non plus maison forte de Peyrolles, mais gratifient quelquefois le site du terme de château. Avant l'intronisation du grand Prieur de Provence et Saint Gilles, la reprise en mains du domaine et dépendances par l'Ordre ne se firent pas cependant sans l'émergence de réclamations ou doléances, lesquelles seront souvent suivies de procès.

Ces requêtes émanaient de personnalités locales lesquelles soutenaient acquérir ou conserver quelques facultés rémunératrices. Il en sera ainsi, le 16 septembre 1747, du prieur de Boisson qui formulait des prétentions sur le droit de dîmes à lever sur le domaine, inclut dans sa paroisse. Dans un esprit de conciliation le Grand Prieur fit la concession d'une rente viagère et pension de 75 livres au prêtre. Le 13 novembre 1754 ce sont les Bérard de Potelières, coseigneurs d'Allègre, qui transigent au sujet des droits de pêche et de chasse. Ce procès se termine par un accommodement et une transaction délivrés par le Conseil de l'Ordre à Paris. Six ans plus tard, en 1755, sous l'instruction du même commandeur, son représentant afferme après enchère à la bougie allumée le domaine et dépendances de Peyrolle pour 1700 livres. Sous cet affermage, Étienne Blanc, ménager de Boisson devra s'acquitter de l'apport en nature de 30 paires de poulets, 30 douzaines d'œufs, 200 tuiles.

En 1769, Étienne Blanc, est qualifié de fermier de la **commanderie de Peyrolle**, appartenant à frère illustrissime **Henri Augustin de Piolenc**, commandeur de Peyrolle, grand prieur de Saint Gilles et de la Vénérable Langue de Provence, commandeur de Borderès. On ne peut omettre d'indiquer l'exceptionnelle longévité de ce haut personnage, issu d'une lignée féodale très anciennement implantée dans les environs de Pont-Saint-Esprit. Henri Auguste de Piolenc, vit le jour le 28 juillet 1687 et mourut le 5 mai 1773, c'est à dire à l'âge de 87 ans. Après avoir gravi tous les échelons, c'est en 1757 qu'il accéda au titre de Grand Prieur de Saint-Gilles. Outre la confession de bienveillance pour le site Peyrolle, ses contemporains rapportent « qu'il aima grandement les pauvres durant toute sa vie. » (3)

- (1) – Peyrolle et son domaine, toujours sous le monopole des Budos ou de ses héritiers, était avoisiné de membres de l'ordre Saint-Jean-de-Jérusalem. Sans prétendre à une quelconque qualité ou bien titre sur la maison forte de Peyrolle, on apprend cependant que la lignée ancestrale de Bérard, pourvue d'une partie de la coseigneurie d'Allègre, comptait parmi ses membres, vers 1636, deux chevaliers affiliés à l'ordre. Ainsi le 17 août 1636, on apprend que noble François de Bérard, se disant sieur d'Allègre, était avec son frère Gaspard, seigneur de Cleyrac, chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem alias de Malte. Dans une convention nous apprenons que les deux frères cédèrent leurs biens à leur frère aîné Charles moyennant une pension alimentaire à chacun. Les archives notariales ouvrent une confidence qui mentionne que noble François de Bérard, précédemment cité, était père d'une fille naturelle prénommée Isabeau. Cette dernière connut deux alliances, l'une du côté de Fons sur Lussan avec Théophile X ..., puis 17 années plus tard avec Jean Y
- (2) Les terriers détenus par maître Champetier composé de deux registres de 383 folios, pour le premier de 1739-1741, et 350 folios, pour le second de 1760-1766, devraient nous projeter sur la connaissance précise de l'intégralité des domaines et des tenanciers qui y étaient attachés (ARD BR 56H 2306/2307).
- (3) Paul Augustin des Rolland de Réauville, qui lui succéda de 1773 à 1782, se vit gratifié d'une autre apostille dithyrambique « il fut tellement avare qu'on trouva dans ses coffres plus de 250 000 livres en or et argent ».



DANS LE MANDEMENT D'ALLÈGRE

En dehors de ces transactions ou amodiations, il nous est parvenu des détails plus intimes pour les métayers du domaine. Ainsi le 2 février 1743, fut paraphé le contrat de mariage entre Jean Jacques Boscat (Bouat?), travailleur de terre, fils de Jean et de Marguerite Puech, du lieu de Boisson, avec Marie Blanc fille de Louis Blanc et de feue Claude Tuech, résidents du même lieu. Le père de la future est qualifié de ménager, ce qui sous entend un paysan détenteur de biens conséquents, notamment d'instruments agraires et de bêtes de charroi et labour. La dot de 300 livres, délivrée par le père, manifeste d'un relatif bien-être. L'acte apporte que ce protocole fut rédigé **dans le domaine de Peyrolle et la maison de monseigneur de Piolenc**, commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et en présence de messieurs Antoine Boudier de Laribal et de Laurent Bonhomme. Ce document nous laisse présumer que le principal métayer de Peyrolle se trouvait déjà être un membre de la famille Blanc. Certaines familles autochtones très anciennement implantées dans la paroisse de Boisson, ou bien Arlande ou Auzon, se trouvèrent solidement associées à la mise en valeur du domaine de Peyrolles. Le 30 janvier 1749, Jacques Boniol, procureur de Henri Augustin de Piolenc, inféode à François Félines le béal et les eaux du moulin pour alimenter le moulin de Gibol. La même année c'est un des membres de la famille Blanc qui compose sur fermage des domaines dépendants de la seigneurie de Peyrolle. L'ordre des Hospitalier confie l'exploitation de la maison, granges, écuries, terres, vergers, bois, devois, et la dîme à Guillaume Blanc. Ce dernier s'engagera à régler en deux termes 1100 livres, à cette somme s'ajoutera, la bonification de 20 paires de poulets, 20 douzaines d'oeufs et 200 tuiles. Pour garantir cet accord c'est Louis Blanc de Boisson qui se porte garant de la transaction. Ce même Louis Blanc, quant à lui, arrente pour 600 livres par an le moulin de Peyrolle.



Moulin de Peyrolle

Six ans plus tard, en 1755, sous l'instruction du même commandeur, son représentant afferme après enchère à la bougie allumée le domaine et dépendances de Peyrolle pour 1700 livres. Sous cette clause, Étienne Blanc, ménager de Boisson, devra s'acquitter de l'apport de 30 paires de poulets, 30 douzaines d'oeufs, 200 tuiles et à charge de planter des muriers chaque année. Vers les années 1760, c'est Jean Blanc qui exploitait les terres situées au lieu dit la Blache, terroir que le procureur du grand prieur de Saint-Gilles lui avait inféodé.

Visite du domaine et de Peyrolles le 11 juin 1761

Ce n'est pas moins de 16 pages d'archives manuscrites qui nous parvenues lesquelles nous offrent un exposé détaillé, celui d'un inventaire de la seigneurie foncière et domaniale. Affermés à plusieurs paysans, ces biens étaient concédés en tenures ou en métayages. L'ordre retirait diverses sources de revenus, outre l'usages et droits perçus sur les locations du four et du moulin, les frères détenaient aussi les prérogatives d'exercice de la justice. Parmi les souches autochtones originaire du pays, se démarque, pendant plusieurs générations, la famille Blanc. Qu'ils soient fermiers, métayers, meuniers ou gérants, cette lignée familiale semble avoir longuement bénéficié du crédit de compétence et de reconnaissance de la part de l'Ordre. Diverses sources écrites portent témoignage sur les exigences pointilleuses des maîtres des lieux.

Expertises mandatées par Henri Augustin de Piolenc, grand prieur de Saint-Gilles, commandeur de Peyrolle.
(Traduction libre et écourtée).

*C'est sous l'en-tête de « **Au non de Dieu soit fait** » que s'entame la tournée d'inspection du domaine.*

L'an 1761, le dix du mois de Juin, Augustin de Rollands de Réauville, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, Joseph Antoine Raynaud, prêtre conventuel du même Ordre et archivair, Jean Peyret, procureur du Grand Prieur, lesquels accompagnés de Mathieu Boeuf, secrétaire, partirent de la ville d'Arles ce jour aux fins de faire une visite, inspection et procès verbal. Arrivés le jour même à Uzès, les commissaires partirent le lendemain pour rejoindre Allègre et Peyrolle, qui se trouvaient à 5 lieux de l'évêché. C'est donc le 11 juin qu'ils atteignirent le ranc, puis le porche d'entrée, fronton de la maison forte de Peyrolle. Cette poterne était garnie de deux battants renforcés de ferrures, armés de serrures. Ayant ensuite pénétré la place, ils accédèrent dans la basse cour. Parmi les premières attentions, les observateurs notent, dans un tracé manuscrit plus épais, qu'au devant de la porte d'entrée du château se trouve **un carcan, pour marque de la juridiction (1)**. Poursuivant l'inspection, le groupe se dirige ensuite à gauche de la basse cour où se trouvait une jasse dont le plancher avait été refait de neuf, cependant le rapport n'omet pas de relever l'état des murailles qui nécessitent d'être restructurées. La fermeture du local de la porte est de type barral en bois. Sortant d'icelle, ils ont emprunté alors un escalier en pierre permettant de gravir un grenier. Le dit étage est carrelé en briques, la fermeture de la porte de bois contient une serrure à clefs. Les commissaires consignent toutefois que le couvert à besoin de réparations. Sortis de l'endroit, ils se dirigèrent sur la droite de la basse cour au seuil d'une bergerie. L'accès à la bergerette est situé au couchant du parc, pour pénétrer dans ce bâtiment il est notifié que l'entrée et la fermeture demande révision. Derrière la bergerie, on distingue l'écurie où l'on s'achemine par passage couvert ayant 8 cannes de long et trois de largeur (2). Dans le haras on aperçoit plusieurs abreuvoirs baptisés cruches. Les contrôleurs reconnaissent que des ouvrages et des besognes d'entretien ont été effectués mais déplorent que d'autres restent à poursuivre. Au dessus de l'écurie, ils abordent un pailler dont l'accès est un escalier de pierre, il est souligné que cette remise se trouve charpentée de bois et couverte de tuiles.

Vis à vis de l'écurie, les représentants de l'Ordre, observent une loge à cochons aux mesures de 3 cannes de long et 2 et demi de large et, dans l'alignement de la porcherie, on pénètre dans une autre cave voûtée, qualifiée d'écurie, mesurant 5 cannes de long et de même largeur. Quittant l'endroit, les hôtes se tournent dans le fond de la basse cour et reconnaissent un four à cuire le pain lequel est couvert d'un hangar. À proximité du four, un portillon de bois donne accès à un enclos qualifié de **mauvais jardin**. Les membres de l'Ordre amorcèrent ensuite la tournée de la maison forte. Par un escalier de 10 marches, ces derniers abordèrent le perron et et entrouvrirent la porte dont ils n'omettent pas de mentionner que le verrouillage est récent, puis enfin entrent dans la cuisine. Ce séjour est éclairé par deux fenêtres implantées face au couchant. La pièce renferme deux cheminées une placée au milieu de la salle et une autre garnie de ses pentures et verrouil (pare-feu, chenets?). Du côté droit de ce foyer il y a un évier.

Dans l'angle inférieur de la cuisine, clos d'une porte en bois, on aborde un volailler. À droite de la porte d'entrée de la cuisine sont deux chambres, l'une dans l'autre pavées de briques et éclairées par une fenêtre chacune orientée au midi. Les observateurs concluent la tournée des lieux. Ils achèvent le circuit en mentionnant: « nous avons exactement parcouru le bâtiment lequel ayant besoin de plusieurs réparations auxquelles nous nous réservons de pourvoir par nos ordonnances ». Quête de la tournée pour estimer l'état du moulin, « et étant descendu dans le vallon le long du canal du moulin au nord du village de Boisson et à environ trois cents pas d'iceluy est un moulin à eau dans lequel sommes entrés ». il consiste en deux pièces l'une dans l'autre ; dans la première est un moulin garni de ses meules, le cercle et la corde sont en état, à coté il y a un gruoir (3). Dans la seconde pièce, il y avait jadis un moulin à foulon qui n'existe plus. De la dite première

(1) carcan: collier de fer par lequel on attachait un condamné au poteau d'exposition.

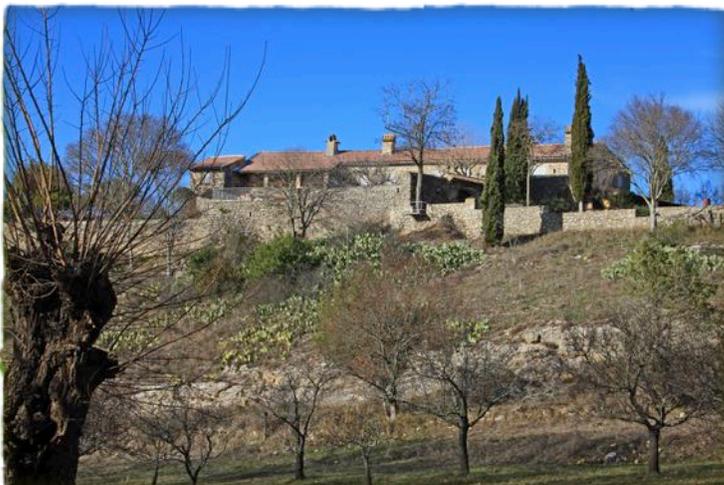
(2) une canne = 1,990 m environ.

(3) gruoir: petit moulin ou meuleton servant à écraser grossièrement le blé lequel, additionné d'eau, permettait de produire un grau pour l'alimentation des animaux.

LES FAITS DIVERS DE L'HISTOIRE

pièce les visiteurs ont rejoint, par un escalier de bois, la cuisine qui est non carrelée mais éclairée par deux fenêtres en bon état, l'une disposée au levant et l'autre au nord. Placé auprès de la dernière ouverture, se trouve un foyer en pierre de taille. De la cuisine, les émissaires de l'Ordre se guidèrent dans une chambre servant de grenier non carrelé, ajouré par deux lucarnes, l'une disposée au nord et l'autre au couchant. Pour conclure l'inspection, ils descendirent de l'étage et rallièrent le côté de la porte d'entrée du moulin où se trouve un accès conduisant à une petite écurie éclairée au nord, garnie dans toute sa largeur d'une cruche et d'un râtelier. Dans la rédaction de cette inspection on a volontairement négligé de rapporter la description très détaillée des huisseries des portes et fenêtres.

Toujours sous la même compagnie, les enquêteurs poursuivirent leur parcours et s'acheminèrent un à un dans tout le domaine agricole de Peyrolle. Ils commencèrent tout d'abord par les terres adjacentes à la maison forte. Cette dépendance était composée de terres labourables, hermes, ramières et bois. Après ceci, ils poursuivirent la tournée vers les herbages et cultures le long de la rivière Auzonnet, puis du côté du lieu dit de la Rouveyrolle et ensuite au Cros de Peyrolle en partie composé de garrigues, chênes blanc, bruyères. De là, les voici maintenant aux champs et olivettes de Las Peyrolenches, puis qui s'orientent vers la prairie dénommée



Maison forte de Peyrolle

Lasfonds d'Arlende. Cet ensemble domanial fut dûment arpenté et borné dans les années 1743/1744. Pour ce qui regarde le lieu dit de Fontvieille, les examinateurs indiquent qu'il y a un vignoble borduré de mûriers. L'ordonnance touchant la suite de la visite énumérera ensuite toute une série d'obligations au sujet de l'entretien du mobilier tant sur le moulin que la maison forte, mais aussi envers les fonds de terres. Parmi ces consignes, il est recommandé entre autre de planter annuellement 50 muriers et, sur le terrain de la Blache, étendre dix journaux de vignes annuellement jusqu'à ce que le secteur soit entièrement complanté.

Pour compléter le circuit, les frères cheminèrent le long du canal du moulin et, vers le milieu, s'arrêtèrent à un pontillard qui enjambe le chenal et se dirigèrent vers l'Auzonnet. Les rapporteurs consignent leur satisfaction en ces termes: l'endroit « est en état, entretenu et ménagé en bon père de famille »

Le rapport, dans un intervalle, indique que ledit domaine, possédé noblement par l'Ordre, relève de son autorité: à savoir la juridiction, haute, moyenne, basse, franc, l'ensemble aussi et exempt de dimes, tailles et autres impositions diverses et quelconques. Cette référence remémore la vague de mécontentement des desservants des trois paroisses d'Allègre lors de la reprise en main par les chevaliers de Malte. Pour compléter le compte-rendu, il est évoqué que, sous la tutelle de Peyrolle, dépendent plusieurs censives et rentes foncières réparties à Boisson, Auzon, Arlendes, les Fumades, Fons sur Lussan, Potelières, Bouquet et Rivières. Le bail et bénéfices du domaine pour l'année 1761 se chiffrent à la somme de 1875 livres.

Droit de leudes: droit de péage sur les marchandises vendues par des commerçants étrangers au village.

Droit de tolte: droit de prendre ce que le seigneur à besoin.

Droit de lods ou quint: redevance d'une taxe au 5^{ème} denier dû au seigneur en cas de vente.

La Révolution Française sonne le glas de la présence des chevaliers de Malte et celui de l'aliénation de tout ses biens en France

C'est le 10 septembre 1792, que les membres de l'Assemblée législative votent la confiscation des biens de l'Ordre de Malte. C'est ainsi que Joseph Gardies et son frère Mathieu, pour eux même ou mandatés pour d'autres, firent plusieurs acquisitions de propriétés, notamment du côté de Clavières à Alès et sur Allègre en particulier. Il demeure que ces obtentions d'achats, notamment celle qui fut acquise dans la communauté d'Allègre, représente un coût très imposant. Cette appropriation contractée aux dépens de l'Ordre de Malte, lointain héritier de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, concerne la maison forte de Peyrolle et ses dépendances. Le 21 août 1793, pour la somme de 112 500 livres, les acheteurs devinrent détenteurs du domaine et terres, prairies, bois, moulin à blé, divers bâtiments, maison, ménagerie, moulin à eau sur la rivière Auzonnet. Il faudra attendre l'année 1924 pour que l'Ordre de Malte soit reconnu par la France.

À la mémoire de monsieur JEAN NOËL et son épouse.
Témoignage d'amitié à la famille Blanc, d'Allègre.

Remerciements à Serge et Laurent Lefèbre, Jacques Texier, Lionnel Haspel, Christian Vautier et Jacques Rey.

Jean-Marc De Béthune



Sceau et contre-sceau en plomb du Grand maître Foulques de Villaret retrouvé fortuitement aux abords de la cave coopérative d'Auzon.



Ci-dessus, fac-similé du sceau et contre-sceau de Foulques de Villaret



Ci-contre, fac-similé du sceau des Templiers



COLLABORATIONS ASSOCIATIVES

Le chantier REMPART

Cette année ils étaient venus à huit pour nous aider dans nos travaux et nos animations d'été. Ils avaient pour prénom Dara, Armand Eude, Grégoire et Pierre, pour ceux originaires de la région parisienne, Gabriel résidait à Aix-en-Provence, Thierno descendait d'Abbeville, Ophélie venait en voisine depuis Bagnols sur Cèze, quant à Chiara elle représentait fièrement Rome et l'Italie.



Nous les avons confiés à Antoine et Laurent avec pour tâche (lourde !) de préparer une plate-forme destinée à recevoir la table d'orientation que nous avons le projet d'installer en 2018.

Le tas de pierre impressionnant est là, il n'y a plus qu'à construire la plate-forme dans l'angle sud du mur d'enceinte. Les

plus grosses serviront à édifier une sorte d'enclos qui sera comblé avec de la pierraille. Les dimensions de ce promontoire sont énormes avec près de 8 mètres sur 6 et 1,4 m de haut, ce sont pas loin de 68 m³ de pierres qu'il faut transporter, ajuster et entasser.



Il faut aussi créer un accès depuis la calade en édifiant un escalier pour franchir le mur de la faîsse, un vrai travail de titan pour notre équipe de jeunes.



L'ampleur du travail n'a pas effrayé notre équipe de jeunes et le poids de certaines pierres n'a pas non plus entamé leur ardeur, d'autant que Antoine aime à se qualifier de tyrannique envers son équipe.

Pour palier à la température de juillet, le chantier démarre très tôt le matin et s'arrête à 14 heures et les pauses boisson sont nombreuses et obligatoires, il n'empêche que, dès la fin de la semaine, la plate-forme a déjà atteint les deux tiers de sa hauteur.

Antoine, en plus de sa tâche d'animateur, assurait la logistique et le transport de l'équipe, aidé par Théo.

La règle d'un chantier REMPART est d'offrir un volet loisir et découverte de la région à nos intervenants, les



après-midi y sont consacrés, après toutefois une petite sieste réparatrice !. Quelques bénévoles se dévouent pour accompagner notre équipe à la rivière, visiter le Castellans de Bouquet ou la grotte de la Cocalière, préparer une soirée grillade ou visiter le site de nos confrères du château de Portes.



Une autre tradition de nos chantiers REMPART, c'est le repas pris en commun, en soirée, dans la maison Loubier, un moment de convivialité rare entre les jeunes et les bénévoles de l'association. Et puis vient le

moment de se séparer en se promettant de rester en contact et avec, nous l'espérons, une fois la tâche accomplie, la fierté d'avoir contribué à la mise en valeur d'une tranche de patrimoine.



Une mention spéciale à **Michel Largeron** et **Dominique Lopez** pour leur investissement auprès des jeunes REMPART !. Tous les ans ils se mettent en quatre pour loger chez eux une partie des intervenants et bien souvent accueillir tout le groupe pour des repas en commun. Merci du fond du cœur.

Familles Rurales

Nos chantiers ne seraient rien sans l'aide de Familles Rurales qui, d'années en années, se charge d'assurer des travaux difficiles comme, cet automne, l'assainissement et la sécurisation des murs de la maison Vincent. Merci à Jean-Pierre, spécialiste des travaux en hauteur, et à son équipe.

Jacques Rey





COLLABORATIONS ASSOCIATIVES

Le Castellat de Bouquet :

Sept journées chantiers « officielles » et deux autres journées « improvisées » ont mobilisé les bénévoles du castellat en cette année 2017. Contrairement à nos amis d'Allègre, le climat nous a été plutôt favorable cette année, sauf au mois de mars où le travail n'a commencé qu'à 14 h après une bonne averse mais, comme on le dit, la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin. Quatre gros chantiers ont été menés cette année. Trois d'entre eux avaient été entamés l'an dernier. Le premier concerne le dégagement des murs situés à l'Est, entre la Tour et la falaise, mené entre autre par Lionel, Cécile, Laurent, Bastien, Bernard, Jacques, Olivier, Robert et Jean-Marc. Le terrassement de plusieurs tonnes de pierres et de terre a permis de mettre au jour une espèce de couloir d'un peu plus d'un mètre



cinquante de large sur cinq mètre de long fermé au Nord par un mur en pierre sèche construit plus tardivement et se terminant au Sud par trois ou quatre marches usées par le passage, qui semblent vouloir nous emmener dans le vide de la falaise. Le sol, constitué par le rocher, se situe plus de deux mètres en dessous du clapas d'origine, que l'on a commencé à explorer l'an passé. Les murs dégagés possèdent quelques très rares traces de chaux. Ces murs sont constitués par de très belles pierres taillées. Il a fallu plusieurs journées pour vider

complètement ce « couloir » qui a connu des évolutions au fil du temps. En effet, côté Est, il semblerait qu'il y ait eu une porte qui a été ensuite transformé

peut-être en fenêtre. Fenêtre qui donne sur une sorte de casal que les bénévoles ont aussi dégagé et dont les murs bordent la falaise. Quelques tessons de poteries ont été trouvés dont un bol presque entier, placé à plat sur le sol. Jacques, de son côté, a mis en évidence la base du mur du



bâtiment accolé à la tour. Quant à Jean-Marc, Kamel et Nicolas, ils se sont chargés de finir de dégager l'esplanade ouest sous la Tour, où ils avaient trouvé l'an passé quelques belles pierres de voûte. Plus d'une centaine de pierres,

taillées le plus souvent en V, dont certaines dépassent cinquante voire soixante centimètres de long, ont été découvertes sur ces trois zones. Une petite partie d'entre elles a été utilisée par Claude et les deux Bernard pour surélever ou stabiliser un mur en pierre sèche

situé une dizaine de mètres plus loin. Certaines ont été utilisées pour ériger un mur provisoire, interdisant l'accès à une zone dangereuse du bâtiment Nord. Les autres ont été stockés au pied de la Tour. Cet imposant dépôt de pierres servira peut-être un jour pour un éventuel chantier de reconstruction.

Le dégagement de ces zones a nécessité la mise en place d'une véritable noria de seaux et de brouettes afin d'évacuer les tonnes de terres dégagées qui ont été en partie tamisées. Quelques fragments de céramiques ont été



trouvés. Mais que faire de cette bonne terre ? Elle sera l'objet du deuxième chantier situé plus à l'ouest. C'est là que l'on a décidé d'agrandir la terrasse que l'on avait créé l'an passé. Il a d'abord fallu



consolider, surélever et parfois reconstruire le mur de soutènement. Jacques, Hervé, Bernard, Marcelle se sont chargés ensuite d'étaler la grande quantité de terre issue des différents lieux de dégagements tout au long de l'année.

Anne et Fred, quant à eux, ont rouvert le chantier du défilé avec l'espoir de retrouver le niveau du sol original. Ils seront

rejoints par Olivier, Laurent, Nicolas et Nathalie. Là encore, ils ont dégagé des pierres taillées et ce que l'on croyait être le rocher mais qui s'est révélé être de gros blocs tombé là. Les murs des tours primitives situées en surplomb ce sont en grande partie écroulés dans ce goulet d'une vingtaine de mètre de long et de deux mètres de large. Il faut ensuite déplacer ces énormes blocs et là c'est une autre histoire ! Avec les pierres taillées, Bernard et Claude ont décidé de stabiliser l'éboulis, situé à la



sortie du goulet, en érigeant un mur de soutènement à sa base, tandis que Nicolas a décidé de construire un escalier en bout de celui-ci pour créer un accès vers les tables du haut. D'autres petits murets ont été



construits le long du goulet afin de stocker de manière esthétique les pierres qui s'accumulent. Quant à la terre, il a été décidé d'établir une sorte de



COLLABORATIONS ASSOCIATIVES

plateforme à l'entrée du goulet, côté falaise. Anne, de son côté s'est chargé de débroussailler la zone au-dessus du goulet.



Malgré les mètres-cubes dégagés, il semblerait que l'on soit loin du sol originel, ce qui nous laisse du travail pour 2018.



Le quatrième chantier s'est déroulé en novembre et décembre en dehors du castellas. Anne Creusot-Salle, notre présidente, voulait depuis longtemps que l'on débroussaillasse la plateforme située à

l'Est juste avant l'entrée du goulet. La zone était envahie par la garrigue et en particulier par des buis qui étouffaient les cades et les érables de Montpellier qui prennent des couleurs rougeoyantes en automne. Armés des outils adéquats la plupart des bénévoles se sont attaqués avec ardeur à cette « forêt vierge ». Cela



nous a permis de mettre au jour en contrebas, un mur constitué par d'énormes pierres taillées. Cela nous a permis de redécouvrir l'ancien passage du chemin de randonnée. Nous en avons profité aussi pour dégager quelques bâtiments à l'Ouest prisonniers de la végétation.



L'ensemble de ces travaux a considérablement fait évoluer l'aspect du castellas. Castellas qui accueille de plus en plus de visiteurs, qui

profitent des tables de pique-nique, que nous avons installé il y a quelques années. Ainsi au mois d'octobre une cinquantaine de randonneurs ont choisi de faire halte au castellas. Lionel en a profité pour effectuer une petite visite du site. L'association a également présenté ses activités lors des journées archéologique et historique du Gard à Moussac au mois de novembre. Comme pour Allègre, les bénévoles ont abattu un travail considérable au service du patrimoine local.

Lionel Haspel



Sommaire du numéro :

Édito du Président	Page 1
Chroniques du Château d'Allègre 2017	
Chantiers du samedi	Page 2/5
Les Fêtes au Castrum	Page 6/7
Le Castrum en images	Page 8/9
Les faits divers de l'histoire	
Histoire de la maison forte de Peyroles	Page 10/16
Chroniques du Château d'Allègre 2017	
Chantier REMPART 2017	Page 17
Collaborations Associatives	
Le Castellans de Bouquet	Page 18/19

Association de Sauvegarde du Château d'Allègre

Maison de l'Eau

30500 Allègre-les-Fumades

Messagerie: infos@chateaudallegre.com

Site Internet: www.chateaudallegre.com

L'association de Sauvegarde du Château d'Allègre est une association loi 1901. Elle a pour objet la sauvegarde, la mise en valeur, l'animation culturelle du château et de son site ainsi que toutes recherches et études historiques et archéologiques s'y rapportant.

Le château d'Allègre est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Les bénévoles se retrouvent au château le 1er samedi de chaque mois pour œuvrer à la sauvegarde et à la restauration des bâtiments et du site.

N'hésitez pas à les rejoindre !



LES RENDEZ-VOUS DE 2018

Ces dates sont dorénavant actées:

10 mars	Assemblée générale de l'Association Château d'Allègre Elle aura lieu à partir de 14 h 30 au foyer d'Auzon Conférence sur les Tuchins par Alexandre Pau, docteur en histoire, président de l'association Muses & Hommes
16 mars	Assemblée générale de l'Association Castellans de Bouquet Elle aura lieu à partir de 18 heures à la Mairie - Le Puech
31 mars	Assemblée générale de la FAHG Elle aura lieu à la Maison de l'Eau, Allègre-les-Fumades
fin avril	Médiévale de la Grenouille - St-Jean-de-Maruéjols Organisée par la Guilde de la Grenouille
15 juin	Chorale au Castrum Chorale du collège de Salindres
16 au 27 juillet	Chantier des bénévoles REMPART
18 juillet	L'Occitanie au Castrum concert du Duo Caleu
19 juillet	Jazz au Castrum Blue Wine Quartet
21 juillet	Médiévale au Castrum À partir de 17 h : animations et visites du château 20 h 30 : Le banquet suivi du bal avec Cabr'e Can
5 août	Fête du château de Montalet
15 & 16 septembre	Journées Européennes du Patrimoine Cabre d'Or, Exposition et visites commentées, cuisson de fougasses dans le four du Castrum



Ce journal a été entièrement réalisé par les membres de l'association et plus particulièrement : Bernard Mathieu, Jean-Marc de Béthune, Lionel Haspel et Jacques Rey.

Conception et mise en page : Jacques Rey.

Crédit Photos : Lionel Haspel, Marie-Claude Haspel et Jacques Rey. Illustrations de l'article de J-M De Béthune : GALLICA.